

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : Le jeudi 6 août 2026

Informations générales

Prénom : Gaultier

Nom : Barry-Camu

Numéro de dossier : R-4343-2026

Courriel : gaultier.barry-camu@outlook.com

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : Pertinence et structure des tarifs DG et Flex DG

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : L'AHQ-ARQ souhaite s'assurer que les tarifs proposés reposent sur des principes tarifaires équitables et qu'ils contribuent à limiter les coûts assumés par l'ensemble de la clientèle. Certains de ses membres, notamment des exploitants de gîtes touristiques et de résidences de tourisme actuellement admissibles à un tarif domestique, pourraient être directement visés par les nouveaux tarifs DG et Flex DG.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AHQ-ARQ entend examiner la proposition de nouveaux tarifs présentée à la pièce B-0004, notamment (1) la mesure dans laquelle elle répond aux préoccupations exprimées par la Régie; (2) la détermination et la sensibilité du seuil de 35 000 kWh; (3) la structure des différentes tranches tarifaires; (4) l'alignement du prix de la troisième tranche sur les coûts marginaux; (5) le rythme de progression des prix prévu jusqu'en 2031; (6) la démonstration des effets anticipés des tarifs et des gains qui leur sont attribués; (7) les exclusions et les modalités d'application proposées; (8) le traitement applicable aux gîtes touristiques et aux résidences de tourisme; (9) le balisage présenté à la pièce B-0005. Selon les résultats de son analyse, l'AHQ-ARQ pourra notamment recommander de maintenir ou de modifier le seuil proposé, d'ajuster le prix ou le rythme de progression de la troisième tranche, de privilégier le recours au tarif Flex pour la clientèle concernée afin de mieux répondre aux préoccupations de la Régie, ou d'exclure les gîtes touristiques et les résidences de tourisme du domaine d'application des tarifs DG et Flex DG ou de prévoir des modalités particulières adaptées à leur réalité.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Demandes de renseignements, preuve écrite, témoignages de représentants de membres de l'AHQ-ARQ, contre-interrogatoires et argumentation.

Sujet no. 2

Sujet : Impacts sur la consommation, la pointe et les autres clientèles

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : L'AHQ-ARQ souhaite vérifier que les tarifs proposés permettront réellement de réduire la consommation, la demande de pointe et les coûts du Distributeur, et que les bénéfices attendus se refléteront dans les coûts assumés par les autres clientèles.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AHQ-ARQ entend examiner les méthodes et hypothèses utilisées pour prévoir la réaction de la clientèle aux signaux de prix, les réductions de consommation et de puissance, les revenus additionnels, et les effets sur les besoins d'approvisionnement et les tarifs des autres clientèles. Selon les résultats de son analyse, l'AHQ-ARQ pourra notamment recommander des ajustements aux hypothèses retenues ou aux modalités proposées et demander un suivi annuel des réductions réelles de consommation et de puissance, des revenus additionnels générés ainsi que de leur incidence sur les coûts et les tarifs des autres clientèles.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Demandes de renseignements, preuve écrite, contre-interrogatoires et argumentation.